

# Réussir la relance en Occitanie



## Tableau synoptique - Entrée secteurs

Libellé	Objectifs	Publics	Calendrier
<b>Tous secteurs</b>			
Activité partielle	- Prévenir les licenciements économiques	- Salariés - Entreprises	- Activité partielle de droit commun : 01/11/20 - Activité partielle de longue durée : mesure déployée
FNE Formation	- Former les salariés en activité partielle - Développer l'employabilité des salariés face aux mutations économiques - Renforcer la compétitivité des entreprises - Favoriser le développement des compétences attendues sur le marché du travail	- Salarié en activité partielle - Entreprises bénéficiant de l'activité partielle et de l'activité partielle de longue durée	Mesure déployée
Volontariat territorial en entreprise «vert»	- Accompagner le recrutement de 1 000 jeunes dans des TPE, PME et ETI sur des métiers de transformation écologique des modèles économiques - Contribuer à la transition écologique	- Etudiants en alternance ou récemment diplômés d'études supérieures (à partir de bac+2, jusqu'à 2 ans en sortie d'études)	Mise en œuvre en 2020 et 2021
Aide à l'embauche de 4 000€ pour les jeunes de moins de 26 ans	- Faciliter et relancer l'embauche des jeunes	- Salariés âgés de moins de 26 ans - Entreprises	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> août 2020 et le 31 janvier 2021
Aide aux employeurs d'apprentis de 5 000€ pour les mineurs et 8 000€ pour les majeurs	- Soutenir l'apprentissage pendant la période de crise économique	- Apprentis - Entreprises du secteur privé ou établissement public industriel et commercial	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 février 2021
Aide aux employeurs de contrats de professionnalisation de 5 000€ pour les mineurs et 8 000€ pour les majeurs	- Soutenir les contrats de professionnalisation pendant la période de crise économique	- Jeunes en contrat de professionnalisation - Entreprises du secteur privé ou établissement public industriel et commercial	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 février 2021
Aide à l'embauche de 4 000€ pour les travailleurs handicapés	- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées	- Travailleurs handicapés - Structures marchandes et non marchandes	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> septembre 2020 et le 28 février 2021
Contrats initiative emploi	- Lutter contre le chômage conjoncturel par un choc positif sur l'offre d'emploi - Éviter l'émergence de trappe à inactivité en s'adressant aux jeunes les plus en difficulté	- Jeunes - Entreprises du secteur marchand	Mise en œuvre en 2020 et 2021
Parcours Emploi Compétences	- Lutter contre le chômage conjoncturel par un choc positif sur l'offre d'emploi - Lutter contre le chômage structurel grâce aux actions de formation et d'accompagnement développant l'employabilité des bénéficiaires - Éviter les situations de trappe à inactivité - Soutenir la résilience et au développement du monde associatif	- Jeunes - Entreprises du secteur non marchand	Mesure déployée, renforcée à partir de 2021
Programme d'investissements d'avenir : soutenir les entreprises innovantes	- Financer les projets de R&D risqués - Favoriser les synergies entre le monde de la recherche et des entreprises - Développer la compétitivité et l'emploi des entreprises bénéficiaires - Contribuer à la transition écologique	- Entreprises	Mise en œuvre en 2020
Numérisation des TPE, PME et ETI	- Accompagner les entreprises dans la transition numérique - Développer la compétitivité et l'emploi des entreprises bénéficiaires	- TPE, PME et ETI	Octobre 2020
<b>Secteurs "prioritaires" du plan de relance</b>			
Relocalisation : sécuriser nos approvisionnements stratégiques	- Renforcer la production nationale et soutenir l'implantation ou la réimplantation de certaines industries stratégiques - Favoriser la résilience de l'industrie française - Créer des emplois	- Entreprises des filières stratégiques, dont produits de santé, intrants critiques pour l'industrie, électronique, agroalimentaire, télécommunications	- Publication d'un premier appel à projets le 31/08/20 pour quatre des cinq secteurs stratégiques - Appel à projets 5G lancé très prochainement - Vagues d'appels à projets lancées en 2021 et 2022
Programme d'investissements d'avenir	- Soutenir l'innovation sous toutes ses formes - Conforter les positions nationales dans les secteurs d'avenir	- Entreprises des filières stratégiques, notamment les technologies numériques, la recherche médicale et les industries de santé, les énergies décarbonées, l'agriculture responsable et la souveraineté alimentaire, les transports et mobilités durables, les villes de demain, l'enseignement numérique, les industries culturelles et créatives... - Universités - Acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Laboratoires - Collectivités territoriales	2020-2022
Programme d'investissements d'avenir : innover pour la résilience de nos modèles économiques	- Soutenir l'innovation sous toutes ses formes - Conforter les positions nationales dans les secteurs d'avenir	- Entreprises des secteurs prioritaires pour la résilience économique : cybersécurité, technologies quantiques, industries de santé, industries culturelles et créatives	Mise en œuvre en 2020
<b>Industrie</b>			
Relocalisation : soutien aux projets industriels dans les territoires	- Accélérer des projets structurants, prêts à être engagés rapidement, en particulier dans les Territoires d'industrie - Favoriser la relance de l'industrie française - Renforcer la compétitivité des entreprises - Contribuer à la transition écologique et à la relocalisation des chaînes de production en France	- Entreprises industrielles	Septembre 2020
Plans de soutien aux secteurs de l'aéronautique et de l'automobile	- Préserver les savoir-faire critiques et améliorer la compétitivité des PME et ETI en les aidant à investir dans de nouveaux procédés et installations - Accélérer la diversification, la modernisation et la transformation environnementale via des subventions directes et des prestations de conseil - Soutenir l'innovation et la R&D pour faire de la France un des pays leaders dans les avions et véhicules du futur propres	- Entreprises de la filière automobile et aéronautique	2020-2022
Soutien au secteur nucléaire	- Maintenir les compétences indispensables à la filière nucléaire dans les métiers en forte tension - Soutenir la compétitivité des entreprises par leur modernisation - Créer des emplois et de la valeur dans les entreprises de la filière - Favoriser l'innovation, notamment en matière de gestion des déchets, dans une perspective de maintien d'activité dans les territoires - Accélérer les opérations de démantèlement des installations mises à l'arrêt définitif	- Entreprises de la filière nucléaire	2020-2022
Décarbonation de l'industrie	- Améliorer l'efficacité énergétique - Faire évoluer les procédés de fabrication, notamment par le biais de l'électrification - Décarboner la production de chaleur - Maintenir l'activité industrielle et améliorer la compétitivité du parc industriel	- Entreprises industrielles	2020 : - Lancement d'un appel à projets fin août et clos mi-octobre pour des investissements d'efficacité énergétique d'un montant supérieur à 3M€ - Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt fin août et clos mi-novembre pour des investissements pour la transformation des procédés - Lancement d'un dispositif de soutien en guichet pour des projets de moindre ampleur et plus standardisés, sur la base d'une liste d'équipements éligibles - Lancement d'un appel à projets soutien à la chaleur bas-carbone fin août et clos mi-octobre 2020  2021 et 2022 : - Appel à projets pour des investissements d'efficacité énergétique et de transformation des procédés pour la réduction des émissions (dont par exemple l'électrification) - Appel à projets soutien à la chaleur bas-carbone

Libellé	Objectifs	Publics	Calendrier
<b>Commerce et artisanat</b>			
Soutien aux commerces et à l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la compétitivité des entreprises du commerce et de l'artisanat en leur permettant de continuer leurs investissements immatériels ou à faible valeur de gage et en renforçant leur accompagnement</li> <li>- Redynamiser les territoires et les centres-villes</li> </ul>	- Entreprises du commerce et de l'artisanat	Mise en œuvre en 2021
<b>Structures de l'insertion par l'activité économique</b>			
Développement de l'insertion par l'activité économique pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des parcours d'accès à l'emploi durable pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi</li> <li>- Soutenir la trajectoire de croissance au sein des structures d'insertion par l'activité économique</li> <li>- Renforcer le développement économique des territoires</li> <li>- Soutenir la croissance des entreprises de l'économie sociale et solidaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes</li> <li>- Structures d'insertion par l'activité économique</li> </ul>	Mesure déployée, renforcée à partir de 2021
<b>Associations</b>			
Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les actions menées par les associations auprès des plus démunis</li> <li>- Renforcer les structures associatives et de leurs moyens matériels</li> <li>- Améliorer la couverture territoriale de l'accès aux biens essentiels</li> <li>- Améliorer le service rendu aux personnes (meilleur accès aux droits, fluidité des parcours...)</li> </ul>	- Associations de prévention et de lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartition des enveloppes nationales/régionales et élaboration des lignes directrices du cahier des charges : septembre 2020</li> <li>- Déclinaison régionale des lignes directrices des appels à projets : octobre 2020</li> </ul>
<b>Organismes de formation</b>			
Digitaliser l'appareil de formation professionnel : contenus pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moderniser le système de formation</li> <li>- Faire de la France le leader mondial de l'innovation dans la pédagogie et dans l'usage des technologies immersives</li> </ul>	- Organismes de formation	Mesure déployée, renforcée en 2021
Digitaliser l'appareil de formation professionnel : formation à distance (FOAD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le potentiel d'offres de formation à distance</li> </ul>	- Organismes de formation	Mesure déployée, renforcée en 2021
<b>Universités/Acteurs de la recherche</b>			
Programme d'investissements d'avenir : soutenir les écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer l'innovation dans le cadre du plan de relance</li> <li>- Amplifier le soutien aux universités, aux écoles, aux organismes de recherche et de transfert de technologie et renforcer leur rayonnement scientifique à l'international</li> <li>- Développer des campus de démonstration des grandes transitions sociétales,</li> <li>- Accompagner les innovations jusqu'au marché</li> <li>- Faire de la France le terrain le plus fertile d'Europe pour les chercheurs et les entrepreneurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Universités</li> <li>- Acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation</li> </ul>	2020-2022
<b>Collectivités territoriales</b>			
Dynamiques territoriales et contractualisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer le financement d'opérations prêtes à démarrer, portées par des collectivités publiques et des acteurs associatifs et privés</li> <li>- Créer de l'activité dans les territoires, pour répondre à leurs besoins dans les domaines de la santé, de l'emploi et de la formation, des transitions écologique et numérique</li> <li>- Soutenir la commande publique et l'emploi local de manière territorialisée</li> <li>- Appuyer les dynamiques territoriales et lutter contre les disparités infrarégionales</li> </ul>	- Tout public	2021-2022